



BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2023 N°6
13 janvier 2023



-Décision du 10 janvier 2023 portant délégation de signature
pour habilitation des services faits

P 2

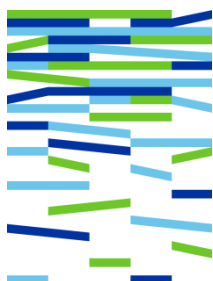
Direction territoriale Nord-Est

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.
Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sécurité Défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*

Nancy, le 10 janvier 2023

Décision portant délégation de signature pour habilitation des services faits



La directrice territoriale de VNF,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant sur l'organisation et la dénomination des services territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté du 6 août 2021 nommant Mme Sophie-Charlotte VALENTIN, directrice territoriale Nord-Est,

DECIDE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à l'effet d'habiliter les agents, figurant sur la liste jointe, sous le SI SICAVE GBCP :

- à signer les engagements juridiques,
- à viser les pièces de toute nature se rapportant à la certification des services faits,
- à valider des demandes de paiement.

Article 2 :

La décision du 31 août 2022 portant délégation de signature pour habilitation des services faits est abrogée.

Article 3 :

La présente décision prend effet à compter de sa publication au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Sophie-Charlotte VALENTIN
Directrice territoriale

SIGNE

LISTE DES AGENTS HABILITES « SERVICES FAITS »

ARRONDISSEMENTS	NOMS
AMPF/SAF (Service Administratif et Financier)	Ludivine AUBRY Patricia BOUDIERE Perrine COURTOIS Nathalie LEJEAU Salomé BLAISE Farid REZKI Pascale VENCK
AEME	Blandine MERTZ
UTI CCB	Nelly BERBE Géraldine BERNARDES Muriel PETIT
UTI CDV	Christelle JOFFROY Noëlle LANCELOT
UTI CMRE	Emmanuelle EURY Amélie GAY, par intérim
UTI CMRO	Nadya CONDI Laurent LEMOINE Stéphanie MARTIN
UTI MA	Catherine GALLOY Virginie ROGISSART
UTI MOSELLE	Laurence KOHLER Sandra WEINMANN
SG	Kamila BENMESBAH Samuel GRANCLAUDE Jean-Luc RENARD Véronique VILLA